

Comment cotiser à l'Unaformec Île de France

Pour bénéficier des services de l'Unaformec et accréditer la FMC de votre association indépendante, chacun des membres doit cotiser chaque année.

Un reçu de cotisation vous sera adressé en retour.

1) Vous êtes une association de FMC déjà adhérente à la Fédération :

- a. Vous devez avant le 30 Avril de l'année en cours adresser un chèque de 33 €x le nombre de membres de votre association à : Odile DEGEORGES Secrétaire Administrative Unaformec IdF
13 av de la République 77400 Lagny.
- b. Vous devez impérativement joindre la liste nominative des adhérents (en précisant les noms des membres du bureau) selon le modèle suivant sous la forme de base de données (Excel par exemple):

Nom de l'association	
Adresse association	
CP	
Ville	
Téléphone	
Nom du président	
Nom du secrétaire	
Nom du trésorier	
Année concernée	

Nom	Prénom	Nom de Jeune Fille	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Fax	Email	Spécialité

Et l'adresser par courrier conjointement à votre chèque ainsi que par mail à secretariat@unaformec-idf.org

- 2) Vous n'avez pas d'association dans votre canton et souhaitez adhérer à titre individuel: adresser un chèque de 66 € à Odile DEGEORGES Secrétaire Administrative Unaformec IdF 13 av de la République 77400 Lagny. Joindre par mail à secretariat@unaformec-idf.org vos coordonnées selon le modèle ci-dessus.
- 3) Vous êtes une association locale ou francilienne et souhaitez adhérer pour la première fois à l'Unaformec : vous trouverez les documents à remplir pour votre candidature sur le site à http://www.unaformec-idf.org/documents/demande_adhesion.doc